Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902704-20260605-2026_36-DE

République Française
Département FINISTERE
Commune de SAINT URBAIN

Référence 2026-36

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
19	17	19

Vote
A l'unanimité *Pour : 19* *Contre : 0* *Abstention : 0*

Date de la convocation
01/06/2026

Date d'affichage
01/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 20h30, le Conseil municipal de Saint Urbain dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Julien POUPON, Maire, en session ordinaire.

Présents : Julien POUPON, Stéphane TROPRES, Jeannine LE GALL Philippe DANTEC, Stéphanie GORIN, Gwenaël KERNEIS, Yvan BRISHOUAL, Gwenhael OMNES, Anne GUILLOU, Marie STEPHAN, Anne-Laure LE HIR, Sébastien LOZAC'H, Pierre-Yves DANTEC, Marie SANQUER, Perrine LE MEHAUTE, Vincent KING, Anouchka LE ROUX.

Absent ayant donné procuration : Delphine LONGCHAMP à Stéphanie GORIN et Serge POULIQUEN à Anouchka LE ROUX

A été nommée secrétaire : Yvan BRISHOUAL

Objet : FONDS DE CONCOURS CAPLD – RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ÉCOLE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal les travaux de rénovation énergétique de l'école communale.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de solliciter le fonds de concours de la CAPLD pour la réalisation du projet.

Le coût total de l'opération est estimé à 289 000 € HT.

Le financement possible de l'opération est le suivant :

- CAPLD : ⇨ 40 % du reste à charge.
- DSIL/DETR - Fonds vert ⇨ 139 500 €

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve cette proposition,
- Autorise le Maire :
  - A réaliser les travaux,
  - A solliciter les subventions et fonds de concours auprès des financeurs.

Pour copie conforme :
En mairie, le 5 juin 2026
Julien POUPON
Maire

Secrétaire de séance